La Mode intellectuelle

POURQUOI AIMONS-NOUS LES CONTES ?

Et moi-même,
Si Peau d'Ane m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême.

Nous sommes tous du même avis, mais savons-nous pourquoi, et n'êtes-vous pas tentés de demander à un savant, qui a entrepris de nous expliquer la formation des mythes dans la mentalité primitive des Australiens et des Papous, le secret persistant de notre propre candeur et de notre crédulité?

Car enfin, nous vivons dans le monde de la mécanique, de la finance anonyme, de la statistique. Presque tous nos actes aboutissent à des chiffres, à des mesures, à des pertes ou à des gains. Notre instruction est destinée à développer principalement en nous l'esprit positif. Les épreuves de la vie achèvent de dissiper en nous tout ce qui avait pu échapper de romanesque et de fantaisiste. On commence la vie en faisant des bilans, et l'on meurt sur la balance commerciale de son destin. La masse de nos semblables nous presse et nous isole; la société nous détache de la nature, et il semble bien souvent que nous ayons perdu le sens même de la vie humaine. Ainsi, croyances religieuses, structures sociales, densité des populations, vie économique, relations avec le dehors, développement des arts et des sciences, sous tous ces aspects, et sous bien d'autres encore, affirme M. Lévy-Bruhl dans *la Mythologie primitive,* l'écart entre nos sociétés et celles que l'on appelle primitives est allé sans cesse en croissant.

Pourtant, quel est l'aviateur qui ne prête une personnalité à son avion? L'automobiliste ne finit-il pas, au terme de ses randonnées, par reconnaître à son moteur des qualités morales? L'acte de foi par lequel nous abandonnons notre vie à une machine, l'anime à notre image. La mécanique inerte rentre ainsi dans une sorte de monde indistinct, où le matériel et le spirituel confondent leurs limites, monde « fluide », pareil à celui de l'Esquimau ou du Bantou, lesquels ne séparent point l'homme de l'animal ni même de l'arbre, ni le naturel du surnaturel. Prenons garde de n'être civilisés qu'en apparence, d'être restés, dans le fond, primitifs. Le conte de *Peau d'Ane* ou de *Cendrillon* ferait ainsi la liaison entre les âges de l'humanité.

D'où viennent-ils, en effet, ces contes populaires? Pourquoi gardent-ils leur charme essentiel?

Il est d'abord à remarquer que ces contes, tels que les révèle le folklore, sont à peu près les mêmes dans toutes les sociétés, et qu'il ne faut donc pas en méconnaître la signification profonde, ne fût-ce que comme éléments communs à des époques et à des civilisations fort différentes par ailleurs. Mais, surtout, ils se sont maintenus les mêmes à travers le temps, et le folklore de notre société est resté extrêmement proche de celui des primitifs.

Nous savons, en effet, que l'esprit de l'homme est naturellement religieux : le primitif est incapable d'avoir une idée « botanique » des plantes, ni une idée « zoologique » des animaux. Il est également incapable de faire une distinction entre lui-même et ces animaux et ces arbres. Il conçoit toute la nature de la même manière mystique, et la peuple d'esprits, bons ou mauvais, ennemis ou amis. La maladie n'est pas naturelle, et la mort n'existe pas : le mal vient d'une puissance malfaisante, et la mort n'est qu'une transformation : aussi les morts sont-ils le plus souvent occupés à tourmenter les vivants. Le primitif vit donc environné d'esprits qui peuvent indifféremment revêtir l'une ou l'autre forme, et dont l'action restera toujours aussi mystérieuse que leur destin. De même qu'il n'y a pas de limites aux changements de figures de ces êtres, il n'y a pas de limites à leur pouvoir.

N'est-ce pas là, par excellence, le monde des fées?

Le loup du petit Chaperon rouge, remarque le philosophe, est un animal-homme. Sous sa forme de loup, il parle et raisonne comme un être humain; sous celle de la grand'mère, il se conduit en bête fauve. De même pour le Chat botté, qui tantôt se présente sous forme humaine, tantôt apparaît en quadrupède. Le conte conclut : « Le chat devint grand seigneur, et ne courut plus après les souris que pour se divertir. » Dans *Cendrillon,* les fées accomplissent en moins d'un instant les transformations les plus incroyables : la citrouille devient carrosse, des souris se changent en chevaux gris, un gros rat en cocher, six lézards en laquais.

Il est donc évident qu'en écoutant un conte nous remontons tout le chemin parcouru par l'esprit humain. Pour qu'un tel voyage nous soit, non seulement facile, mais agréable, il faut qu'il subsiste une étroite parenté entre la mentalité des sauvages et la nôtre; il faut aussi que demeure en nous un besoin profond, inavoué, de retourner à ces états élémentaires. Ainsi s'expliquent sans doute ces étranges snobismes des raffinés qui, par intervalles presque réguliers, ne se passionnent plus que pour les illettrés et les barbares. Aucun âge ne reste plus fertile en miracles que le nôtre, où les mysticismes foisonnent, depuis la croyance aux guérisseurs jusqu'à la croyance aux dictateurs. La science a changé le nom, pas la nature des choses, ni le génie humain. Confusément, nous continuons de sentir autour de nous des forces auxquelles nous avons l'air de commander, mais que nous ne pouvons comprendre. L'Inconnu, avec le savoir, n'a fait que grossir. Jules Verne et Paul d'Ivoi ont peuplé les imaginations enfantines de fées nouvelles, aux noms peu poétiques : électricité, vapeurs, radiodiffusion, mais peut-être plus puissantes encore que celles d'autrefois, qui portaient de si doux noms. Les forces proprement spirituelles, depuis l'hypnotisme jusqu'aux transmissions psychiques, ne nous apparaissent-elles pas plus mystérieuses encore, et comment savoir, aujourd'hui, jusqu'où s'étend l'irradation d'un cerveau?

En vérité, le monde présent nous surmène : il a « forcé » notre nature véritable; l'humanité demeure « refoulée » en nous, prête à toutes les crédulités, à tous les rêves. Nous avons inventé l'art pour tenter de nous libérer, mais là aussi sévit notre cruel « modernisme », et notre art garde-t-il assez de fantaisie, de romanesque, de naïveté, pour satisfaire le besoin ancestral de mythes et de fables ? Nous aimons les contes populaires parce que nous sommes restés, ayons le courage de l'avouer, pareils à l'Arunta et aux Indiens de l'Amérique du Nord ou du Sud. Qui sait si nos romanciers, nos poètes, nos musiciens ne trahissent pas cruellement leur mission en n'accomplissant pas la même besogne que Perrault? Certes, nous ne sentons pas tous les jours notre humanité originelle, et sans doute se manifeste-t-elle davantage chez les poètes et les mystiques, mais quel plaisir nous goûtons à la retrouver un moment ! Quel génie entreprendra demain de rendre à notre monde figé quelque chose de sa « fluidité » merveilleuse ?

GASTON RAGEOT.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi le général commandant l'Ecole supérieure de guerre, le président et une délégation de la Société coloniale des artistes français, le massier et une délégation de l'Ecole des beaux-arts, Mᵉ Campinchi, avocat à la cour, venu l'entretenir de la demande de grâce présentée par Del Bono, condamné à mort par la cour d'assises de Seine-et-Oise.

Les obsèques du gouverneur général Renard

Les dépouilles mortelles de M. Edouard Renard et de ses compagnons seront reçues jeudi à leur débarquement du navire à Bordeaux par une délégation officielle constituée par M. Gaston Joseph, directeur des affaires politiques au ministère des colonies, chef de cabinet du ministre des colonies, le général Rinck, directeur des troupes au ministère des colonies, et le commandant Falleur, officier d'ordonnance du ministre des colonies.

Les cercueils, transférés à la chambre de commerce transformée en chapelle ardente pour l'hommage des autorités et de nombreux groupements, quitteront Bordeaux quelques heures après. L'arrivée est prévue à Austerlitz pour 20 h. 15. Le transfert des corps aura lieu immédiatement au ministère des colonies, où ils seront exposés. Samedi matin, à 9 h. 45, levée des corps au ministère. Aux Invalides aura lieu, à 10 h. 15, une cérémonie solennelle en présence des autorités et des corps constitués. Les ministres des colonies et de l'air prendront la parole.

Après le défilé des troupes, les restes mortels seront dirigés sur leurs destinations respectives.

Au Comité d'entente des grandes associations pour l'union nationale

Le Comité d'entente des grandes associations pour l'union nationale, que préside l'amiral Lacaze, ancien ministre, et qui groupe les associations suivantes : Comité Dupleix, Conférence au village, Ligue civique, Ligue française, Ligue des patriotes, Ordre et bon sens, Redressement français, Union civique, Union de la propriété bâtie, vient d'adresser au président du conseil, la lettre suivante :

Monsieur le président,

Les mesures prises, en réponse à la menace résultant du réarmement de l'Allemagne, pour éviter, dans les années qui vont venir, l'affaiblissement de nos effectifs, ne produiront tout leur effet que si les jeunes soldats arrivent au régiment avec un minimum de préparation permettant de commencer sans retard leur instruction militaire. Cette première préparation est déjà organisée dans la plupart des pays d'Europe; elle devrait commencer dès l'école et être particulièrement poussée pour les jeunes gens dont l'âge rend l'incorporation prochaine.

Il n'est pas moins nécessaire que les cadres d'officiers et sous-officiers soient au complet et que la formation et l'instruction pratique des officiers de réserve soient activement poursuivies.

Le Comité d'entente des grandes associations pour l'union nationale a, à cet effet, émis le vœu :

1° Que l'éducation civique et physique de la jeunesse soit donnée dès l'école à tous les jeunes Français, poursuivie ensuite dans les sociétés agréées, et que, dès l'âge de dix-huit ans, tous les Français soient mis à même de recevoir la préparation militaire élémentaire;

Qu'un règlement précise les conditions dans lesquelles seront assurées cette éducation première et cette préparation militaire complémentaire;

Que des avantages sérieux soient concédés aux instructeurs réservistes et aux jeunes gens arrivant au régiment titulaires du brevet de préparation militaire élémentaire;

2° Que l'armée soit donée de la totalité du nombre des officiers actifs prévus par la loi des cadres, et qu'en conséquence soient résorbées les réductions récemment opérées dans le cadre des officiers de l'armée active;

Que, de même, l'effectif des sous-officiers servant réellement dans le rang soit augmenté dans la limite maxima des possibilités budgétaires;

3° Que des mesures soient prises pour que tous les officiers de réserve reçoivent la formation militaire afférente à leur grade et que, dans les périodes d'appel, leur instruction pratique soit effectivement assurée.

Les anciens combattants français en Italie

Des anciens combattants français appartenant à diverses associations et au nombre de 1,700 sont partis, hier après-midi, pour l'Italie, où de grandes manifestations se préparent en leur honneur : réceptions chez le roi, chez M. Mussolini et au Vatican, remise de la médaille militaire sur la tombe du Soldat italien inconnu, etc.

Pour saluer les anciens combattants, auxquels s'étaient joints de nombreux combattants italiens résidant en France, de nombreuses personnalités assistaient, à la gare de Lyon, au départ du train, notamment MM. Pignatti Morano di Custoza, ambassadeur d'Italie; Rivollet, ministre des pensions; Lebecq, président de l'U.N.C.

La délégation est conduite par le colonel Ruffo, président des combattants italiens en France; le commandant Marabini, président des Garibaldiens de Paris; M. André Gervais, président du Comité France-Italie-Combattant; M. Hubert Aubert, secrétaire général de l'U.N.C.; des dirigeants de toutes les associations françaises d'anciens combattants, etc.

Conseils généraux

AUDE. — Sous la présidence de M. Albert Sarraut, le conseil général de l'Aude a émis à l'unanimité, moins une voix, un vote de félicitation et de confiance au gouvernement pour les résultats obtenus à Stresa.

CONSTANTINE. — Le président, M. Deyron, a passé en revue les problèmes algériens d'actualité. Il a rappelé le voyage de M. Régnier et souligné ses heureuses conséquences; il a associé l'assemblée au témoignage de confiance qu'il a adressé au gouverneur général. Enfin, il a conclu par un ardent appel à l'union de tous les Français dans un même amour de la patrie.

SEINE-INFÉRIEURE. — Dans son discours d'ouverture, le président, M. Georges Bureau, après avoir parlé de la crise agricole, a fait allusion à la conférence de Stresa. Il a dit notamment :

Au moment où s'ouvre notre session, la conférence de Stresa s'achève. Il serait encore prématuré d'en célébrer les résultats. Néanmoins, nous pouvons dire que la déclaration finale nous apporte de solides espérances. C'est avec satisfaction et avec soulagement que les Français auront lu, ce matin, l'affirmation solennelle par laquelle les trois puissances constatent leur complet accord pour s'opposer par tous les moyens appropriés à toute répudiation unilatérale de traités susceptible de mettre en danger la paix de l'Europe.

SAONE-ET-LOIRE. — Sur le rapport de M. Bataille, député, maire du Creusot, le conseil général a décidé au scrutin public, par 30 voix (radicaux socialistes et indépendants) contre 12 (socialistes S. F. I. O.), qu'aucune augmentation volontaire de crédits ne pourra être engagée au cours de la session, les possibilités du contribuable étant épuisées.

Chez les républicains radicaux

Réuni en congrès extraordinaire, à la Réole, sous la présidence de M. Jean Odin, sénateur, le parti républicain radical a voté l'ordre du jour suivant :

Le parti républicain radical, soucieux de maintenir la paix dans la grandeur de la France par l'organisation technique et morale de la défense nationale, et par la conclusion de pactes internationaux de sécurité et d'assistance, faisant à cet égard confiance au président Flandin et à M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, mais convaincu de l'impérieuse nécessité de diminuer le fardeau des charges fiscales, en réformant les lois génératrices d'un accroissement automatique des dépenses budgétaires, souligne avec tristesse la grande misère de la terre française, et particulièrement la détresse angoissante de notre agriculture girondine, qui attend encore une manifestation tangible de l'intérêt verbal que lui prodiguent et le Parlement et le gouvernement, et demandant aux élus de comprendre que seule une action parlementaire réaliste, moins riche de formules mais plus substantielle de faits créateurs, peut lui rendre la confiance des masses rurales et des classes laborieuses, les invite à obtenir du gouvernement que sa sollicitude effective s'élève à la hauteur du loyalisme républicain de la démocratie paysanne.

Au conseil fédéral socialiste S. F. I. O. de la Seine

Le conseil fédéral socialiste de la Seine s'est réuni hier soir, à la Maison de la mutualité, sous la présidence de M. Nordemann, assisté de MM. Georges Gérard et Rousselot.

M. Robert Dupont, secrétaire à la propagande, a souligné l'effort fourni par le bureau fédéral pour aider les sections à l'occasion des élections municipales, des affiches illustrées, des tracts, un « dépliant » ont été publiés; une circulaire a été adressée aux secrétaires qui concerne des problèmes relatifs aux petits commerçants, aux chômeurs.

Ont été ratifiées les candidatures suivantes : 7ᵉ section (Gros-Caillou) : M. Paul Saulaville; Saint-Thomas d'Aquin : M. Janvier; 12ᵉ (Picpus) : M. Auguste Baudin; 6ᵉ (Notre-Dame des Champs) : M. Weill-Curiel; Odéon : M. Megevaud; Monnaie : M. Fleurant; Saint-Germain-des-Prés : M. Guenelon; 13ᵉ (Croulebarbe) : M. Vergnole.

En ce qui concerne quelques cas particuliers, le conseil fédéral a mandaté la commission de ratification des candidatures pour les examiner.

Après un débat, la liste de candidats proposée par la section d'Antony a été ratifiée, sous la condition d'obtenir de M. Mounié une déclaration nette d'opposition au gouvernement de M. Flandin.

Sur une question de M. Gautier, il a été rappelé qu'on ne se désistera pas en faveur des candidats « néos ».

L'Exposition de 1937

On annonce de Rome que l'Italie a accordé officiellement sa participation à l'Exposition internationale de Paris en 1937.

Le général Piccio, attaché de l'aéronautique italienne à Paris, a été nommé commissaire général pour l'Italie à cette exposition.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Que va-t-il sortir des délibérations de Genève? On espère vivement dans la presse du jour une condamnation des procédés de l'Allemagne hitlérienne.

Pertinax écrit à ce propos dans l'*Echo de Paris*:

On peut dire qu'une simple « condamnation » morale est en jeu et qu'à Genève une condamnation morale n'a jamais fait beaucoup de mal à quiconque. Sans doute. Mais quoi que pense M. Laval, le prestige d'un pays signifie encore quelque chose et même quelque chose de matériel. Certains surent le lui dire l'automne dernier à propos de la Sarre. Ayant engagé le procès devant le conseil, nous ne devons pas le perdre. Nous ajouterons que peu importe après tout qu'une résolution ayant valeur juridique, c'est-à-dire votée à l'unanimité, soit ou ne soit pas obtenue. Si les représentants de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de la Russie, de la Turquie, de la Tchécoslovaquie, de l'Australie et du Portugal se retrouvent pour « condamner » l'Allemagne, le résultat sera suffisant. Le Reich saura que ceux qui sont à même de le contenir sont capables de rester sur leurs positions.

Dans le *Jour,* M. Léon Bailby montre que l'Allemagne ne nous a jamais su gré de nos concessions et ajoute:

Croit-on que l'Allemagne nous ait jamais tenu compte de ces efforts et ait répondu à ces offres ? Non. Mais quand elle est invitée par l'accord franco-britannique du 3 février dernier à étudier une entente équitable, elle nous répond en déchirant le traité de Versailles et en rétablissant le service obligatoire.

Le conseil de Genève sera-t-il capable d'empêcher pour l'avenir le retour de pareils crimes commis contre le droit des gens et contre la paix ? C'est, hélas ! assez douteux. Mais si, de ces débats éclatants, le Reich ne sort pas montré au doigt comme l'ennemi de la paix et traité comme tel, c'est qu'il n'y a plus rien à espérer de la justice internationale.

De M. C.-J. Gignoux (la *Journée industrielle*) :

L'Allemagne — avec plus de difficultés toutefois — sera conduite par la force des choses à de nouvelles manifestations dangereuses pour la paix. A défaut d'un changement substantiel dans la situation générale, des raisons de politique intérieure et même des nécessités économiques l'y inclineront. Quand M. Laval parle de « constance dans l'effort », et M. Flandin de « création continue », ils prennent soin, avec raison, de ne pas entretenir d'illusions. Stresa se présente à travers ces propos comme un « coup d'arrêt », à la faveur de quoi il reste à construire définitivement les barrages nécessaires.

Tout indique que ce ne sera point aisé.

Cependant pour M. Emile Roche (la *République*), les résultats obtenus à Stresa sont excellents et l'horizon n'est pas si sombre que d'aucuns le prétendent :

Dans quelques jours, M. Pierre Laval resserrera à Moscou le réseau des pactes entre lesquels la guerre ne doit pas passer.

Il ne faut pas que l'Allemagne y trouve des mailles, ni que nous nous relâchions d'une vigilance et d'une énergie sans lesquelles les résultats de Stresa seraient sans lendemain.

Il nous faut sans retard profiter de la peur qui s'emparant de tous les Etats depuis un mois les a conduits vers cette assistance mutuelle à laquelle on ne se rallie que lorsque ceux qui la prônent sont les plus unis et les plus forts.

L'Allemagne suivra !

La démarche française à Genève ne porte qu'au minimum sur le fait accompli, note *le Peuple* : elle vise l'avenir.

Telle est la situation dont est saisie la session extraordinaire du conseil. Elle ne peut l'amener qu'à prononcer une condamnation morale contre la dénonciation unilatérale des traités qui sont à la base des relations internationales. A rien de plus. On ne s'étonne pas, connaissant l'invraisemblable besogne dans laquelle s'obstinent les rédacteurs du journal travailliste et l'appui constant qu'ils donnent, sous prétexte de pacifisme, à toutes les forces qui menacent la paix, de voir le *Daily Herald* dénoncer la démarche française avec des hystéries de vieille fille.

Quant à M. Léon Blum il reprend dans le *Populaire* son thème favori du désarmement :

Combien les trois gouvernements seraient plus forts vis-à-vis de la Société des nations, combien la Société des nations serait plus forte vis-à-vis de l'Allemagne si, au lieu de protester contre la violation du traité de Versailles, il s'agissait de proposer, d'opposer, d'imposer une convention générale de désarmement et de contrôle. Je répète toujours la même chose, comme le personnage de Molière, parce que c'est toujours la même chose. Au reste, bon gré mal gré, il faudra bien en passer par là. La raison sera la plus forte.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Action biologique des rayons solaires. — M. Fabry communique une note de M. Latarjet dans laquelle celui-ci démontre que, si l'on mesure l'activité biologique par l'aptitude à produire l'érythème cutané, on peut calculer cette activité en partant des données connues sur le rayonnement solaire et l'absorption atmosphérique. On trouve que les variations de la quantité d'ozone sont suffisantes pour expliquer d'importantes variations dans l'action du rayonnement solaire sur la peau.

Purification du vaccin. — M. Achard présente une note de M. B.-S. Levin concernant la purification du vaccin antivariolique à l'aide des rayons X. Ceux-ci à haute dose tuent les bactéries associées sans nuire au vaccin lui-même. Il est donc possible d'obtenir ainsi un vaccin dépourvu de germes étrangers et gardant un pouvoir immunisant très actif.

Les perfectionnements de la télévision. — M. Paul Janet présente une note de M. R. Barthélémy sur un nouveau procédé susceptible de simplifier les émetteurs et les récepteurs de radiotélévision.

Chimie organique. — M. Delépine transmet une note de MM. Moureu et Rocquet relative au mécanisme de l'action de l'ammoniac liquide sur le pentachlorure de phosphore.

Autres communications. — M. Mesnil communique une note de M. Manouélian qui a trouvé dans certains placentas syphilitiques des tréponèmes typiques, des formes minuscules et des formes granulaires (ultra-virus). — M. Ch. Richet présente un travail de M. D. Gardner et Mlle L. Caselli sur le pouvoir bactéricide et la dose toxique du carvacrol.

Présentations d'ouvrages. — M. Bouvier présente une brochure de M. Pérez sur la repousse des appendices chez les galatéides. — M. de Mongine offre à l'Académie une étude qu'il vient d'écrire (pour le jubilé de Sven Hedin) sur l'œuvre géologique de Victor Jacquemont. — M. d'Ocagne présente une brochure de M. de la Villemarqué intitulée : *Abaques transparentes tournantes, à marques mobiles.*

Election. — L'Académie procède à l'élection d'un correspondant pour la section de géographie et navigation. M. Lange Koch (de Copenhague) est élu au premier tour de scrutin.

Prochaine séance. — La prochaine séance aura lieu le mercredi 24 avril au lieu du lundi 22.

Le congrès de la Société des agrégés

La Société des agrégés a tenu son congrès annuel le 14 et le 15 avril.

Le rapport moral, présenté par le président, M. Couissin, a été fréquemment applaudi et approuvé à l'unanimité ainsi que le rapport financier, présenté par M. Louis Villat. On a ensuite discuté un rapport sur la préparation à l'agrégation, rédigé par M. Fouilhé, professeur au lycée Pasteur.

Dans la deuxième séance d'hier lundi, la Société a adopté les conclusions d'un rapport demandant le *statu quo* en matière de vacances et rappelant que la loi exige une consultation du conseil supérieur de l'instruction publique.

Un rapport de M. Chenevier sur les agrégations masculines et féminines a donné lieu à une longue discussion. Sur la proposition de M. Villard, l'interchangeabilité des personnels masculin et féminin a été repoussé et le renvoi des modalités du concours aux sociétés de spécialistes adopté.

Le congrès a également voté les conclusions du rapport de M. Bury sur les classes pléthoriques.

Au cours de la discussion, des cas singuliers d'amalgames d'élèves classiques et modernes ont été signalés. Le congrès a demandé que le régime du baccalauréat antérieur aux décrets-lois fût rétabli : les professeurs désignés pour la correction doivent être choisis d'après leurs titres et leurs aptitudes spéciales. Il a également protesté contre le régime nouveau du stage pédagogique.

L'assemblée a renouvelé, conformément à ses statuts, une partie de son comité. Ont été élus : MM. Villat, Menet, Ferrère, Mériaux, Baume, Kirn, Villard, Dixsaut, Blériot, Joulia, Emanuely, Tonnaire, Flavien.

Le nouveau comité a réélu le bureau sortant, présidé par M. Pierre Couissin, et lui a adressé des félicitations.

Société de médecine de Paris

Rhumatisme chronique et venin d'abeille. — M. Lhermitte a injecté une préparation extraite du venin d'abeille à plusieurs rhumatisants chroniques et a obtenu de nombreuses améliorations des douleurs et des phénomènes articulaires.

Syncopes anesthésiques et acide carbonique. — M. Barrieu estime qu'en cas de syncope anesthésique comme en cas d'asphyxie, le meilleur traitement est l'injection intra-veineuse d'acide carbonique ou l'introduction d'acide carbonique dans le rectum.

Autres communications. — M. Bicart présente une nouvelle sonde gastro-duodénale. — M. G. Luys rapporte une observation d'extraction d'un tuyau de pipe ayant séjourné deux mois dans la vessie. — M. Delacroix parle de l'ionisation thermale. — M. Legrand étudie les effets de l'ail sur la tension sanguine. — M. Soulas s'occupe des relations du méga-œsophage et du rétrécissement cardio-phrénique.

A l'institut catholique de Paris

Pour célébrer les noces de diamant de l'institut catholique de Paris, sous le patronage d'un comité d'honneur qui groupe les écrivains les plus illustres de ce temps, un comité s'est constitué, présidé par M. Georges Goyau, de l'Académie française. Il se propose d'organiser, 21, rue d'Assas, dans la semaine de l'Ascension, du 26 mai au 2 juin, dans le cadre d'une exposition d'art, une série de fêtes du plus haut intérêt. On prévoit notamment : une conférence de Mgr Baudrillart avec visite de la maison historique des Carmes; une séance littéraire sur Victor Hugo; une vente d'objets d'art signés par des artistes célèbres, et une réception, par Mgr Baudrillart, des écrivains catholiques qui dédicaceront leurs œuvres.

A la Société des professeurs de français et de langues anciennes

La Société des professeurs de français et de langues anciennes a tenu hier son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Suran. Elle a demandé, pour les classes de lettres, un matériel scolaire qui leur soit approprié, particulièrement des cartes murales de la Grèce et de l'Italie antiques; une épreuve orale de langue ancienne au baccalauréat de philosophie : une épreuve improvisée d'explication grecque et d'explication latine à l'agrégation de grammaire.

Invitée par les professeurs de langues méridionales à soutenir leur projet d'ajouter une deuxième langue vivante au programme de la section A *prime,* elle a refusé de s'associer au rétablissement de l'ancienne section B (latin-langues) supprimée en 1923.

L'assemblée s'est élevée contre toute idée du *numerus clausus* institué à l'entrée des facultés; elle estime que le seul remède à la pléthore des diplômes est le relèvement du niveau des études et des examens; elle rappelle les vœux constants de la société sur l'institution d'un examen de culture générale faisant une place obligatoire au latin et au grec et préalable à toute licence littéraire, et elle se prononce pour la suppression de la licence libre ainsi que pour un concours de classement entre les licenciés aux postes d'enseignement.

La société a également émis le regret que des mesures pédagogiques qui peuvent modifier l'orientation des études gréco-latines soient prises sans consultation des intéressés.

Au cours de la discussion, des remerciements ont été votés aux sénateurs de la commission de l'enseignement qui ont défendu la cause du grec.

3. — LE TEMPS. — 17 avril 1935

COURRIER GÉOGRAPHIQUE

Puissances baltiques

L'activité du troisième Reich, pour la reconstitution territoriale de l'Empire, après son facile succès dans la Sarre se porte vers Dantzig et Memel, emporiums d'un vieux domaine colonial allemand. Un domaine colonial : ce n'était pas autre chose, le « pays de croisade » de la Vistule à l'Estonie donné par la papauté aux chevaliers teutoniques qui christianisaient, colonisaient, germanisaient si rudement. Et ces pays eurent pour le moyen age chrétien, commerçant, militaire, tout l'attrait des colonies pour les hommes aventureux des temps modernes.

La Baltique aux flots gris dont le charme égale sous un ciel de nuages celui des mers bleues aux pays du soleil, la Baltique, grand lac autant que mer avec ses golfes profonds d'eau presque douce et ses plages où la vague apporte encore, dit-on, l'ambre chère aux anciens, la Baltique éveilla très tôt l'ambition de puissances économiques aussi bien que politiques. La domination de l' « Imperium maris Baltici » eut longtemps une séduction qui n'est peut-être pas encore morte. Au nord-ouest, les centres scandinaves rayonnaient de la Grande-Bretagne jusqu'au bout de la plaine russe. Sur la rive méridionale se développa, de Kiel à Stettin, le premier grand commerce allemand qui se confondit avec la Hanse. Entre les tristes landes et les tourbières du Pomorze et de la Prusse orientale, Dantzig florissait, depuis l'an mille emporium vistulien.

Mais la côte sud-est, du Nemunas à la Daugava, resta en dehors de la vie médiévale. Au delà du pays des Borusses, parvenue à échapper aux teutoniques, la Lithuanie tournée vers l'intérieur, demeurait mystérieuse; le culte des dieux antiques, dont Perkonas, le tonnerre, était le plus puissant, n'y perdit définitivement qu'au quatorzième siècle son rang de religion officielle.

Plus au nord, au contraire, entre le golfe de Riga, fermé d'îles, et la côte sud du golfe de Finlande dont le climat est plus doux que celui de la côte septentrionale, à ce point que Tallinn, à 70 kilomètres au sud de Helsinki, est bloqué trois fois moins longtemps par les glaces que le port finlandais, les pays des tribus finnoises méridionales ne pouvaient manquer d'attirer les Scandinaves. Dès 1080, Knut annexe l'Estonie qui, sauf une courte interruption, reste danoise jusqu'en 1347. En Livonie, plus brève est l'influence scandinave, et les chevaliers

teutoniques s'y installent au treizième siècle. Mais, en 1561, la Suède règne sur la presque totalité des provinces baltes : Estonie, Livonie, Courlande, Or, dans le sud, la Lithuanie associe au quinzième siècle son sort à celui de la Pologne jusqu'à ce qu'elle s'y incorpore en 1569. Des uns et des autres, l'Empire russe héritera, successeur de la Suède dans les provinces baltiques, au traité de Nystad en 1721, de la Pologne en Lituanie lors des partages de la République.

Si toutes les puissances autour de la Baltique se sont disputé ses rives du sud-est, c'est que leur position géographique leur promettait une vie économique intense. Au fond de golfes bien protégés par des flèches de sable ou des îles, les estuaires ou les fertiles deltas sont les points de contact entre la mer et les plaines immenses de l'Europe orientale. Là est un des carrefours du commerce universel. Leur donnant une importance en étroit rapport avec l'étendue de leurs bassins, la Vistule a fait Dantzig, la Pregel Kœnigsberg, le Nemunas Memel des chevaliers teutoniques et de la Hanse (aujourd'hui la Klaïpeda lituanienne), la Daugava Riga. Car, quelques lieues seulement de portage ou de charroi séparent le haut cours des plus grands de ces fleuves ou de leurs affluents des systèmes fluviaux qui descendent vers la mer Noire, de sorte que les embouchures des fleuves baltiques sont l'entrée des routes de la Pologne et de la Russie, depuis les Carpates jusqu'à l'Oural; et même, dans les siècles qui suivirent la chute de Byzance et l'établissement des Turcs sur les Détroits, ce fut à Danzig que l'ouest et le nord de l'Europe vinrent acheter maints produits d'Orient.

La Hanse établit ses comptoirs et ses dépôts, dans le nord jusqu'à Tallinn, dans l'intérieur jusqu'à Kaunas, Pskof, Novgorod. Au moyen âge l'activité baltique s'étendait, ininterrompue, à Poznan, Varsovie, Tver. Et telle fut la puissance d'expansion de ce monde du commerce que, plus tard, Ventspils aura une colonie africaine sur la Gambie, une américaine à Tabago.

Sur une carte du commerce médiéval, dans une large zone en bordure de la côte méridionale de la Baltique, aucun point n'est à plus de cinq jours des grands centres de distribution des marchandises venues par mer; jusqu'à près de 200 kilomètres des rivages, le délai maximum de transport ne dépasse pas dix jours. Ce sont en partie les domaines des chevaliers teutoniques, eux-mêmes commerçants (leurs moulins et leurs greniers parfois encore debout et de grands travaux publics attestent toujours leur activité) — malheureusement aussi terreur des marchands qu'ils rançonnent autant qu'ils les « protègent ». Mais ils sont plus encore, ces pays, le domaine des Hanséates, Gotlandais, puis Allemands et riverains de toutes les mers du Nord, créateurs d'un monde commercial avec un patriotisme de cité et une

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 17 AVRIL 1935

LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique : gala de musique, de danses et de variétés : « les Quatre saisons », idylle 1830 sur un thème d'André Levinson; première représentation de « Gonzague », opérette-bouffe en un acte, de M. René Kerdyk, d'après la comédie de M. Pierre Véber, musique de M. Jacques Ibert ; « le Lac des cygnes », ballet romantique de Marius Petipa et Léon Ivanoff, musique de Tchaïkowsky ; « les Ballets polonais », de M. Félix Parnell.

La Société française radio-électrique nous a donné un avant-goût de la « Saison de Paris », qu'on est en train de préparer. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, elle a organisé, à l'Opéra-comique, une représentation de gala, qui est un modèle d'éclectisme en matière théâtrale. Les meilleures ressources du cirque, de la musique légère et de la chorégraphie ont été mises en jeu pour divertir et intéresser les nombreux spectateurs de marque qui se pressaient dans la salle.

Comme la soirée avait lieu au bénéfice de la Société de secours des « Amis des sciences », on croyait que le programme avait été conçu dans un esprit d'édification et d'austérité. Nous avons été vite détrompés. M. Albert Lebrun, qui avait bien voulu se déranger pour la circonstance, témoigna lui-même sa surprise heureuse. Il n'avait sans doute jamais assisté à une manifestation officielle aussi piquante et récréative.

La soirée avait commencé avec trois numéros de music-hall d'un extraordinaire délié dans l'exécution. La troupe chinoise Naïtto, juchée sur un fil d'acier, accomplit plusieurs tours de force. Une jeune funambule asiatique alla jusqu'à faire un saut périlleux pour retomber, avec un aplomb stupéfiant, sur le câble métallique tendu sous ses pieds. Les d'Angolys se montrèrent jongleurs prestes et les Huit Kemmys, athlètes robustes, souples et harmonieux.

L'idylle 1830 intitulée *les Quatre saisons,* tout comme le drame lyrique d'Alfred Bruneau, nous a permis d'apprécier les qualités d'essor et de vigueur d'une émouvante ballerine, Mlle Emmy Magliani. Le thème du duo chorégraphique et amoureux, imaginé par notre regretté collaborateur André Levinson, est des plus simples. Au printemps, une jeune fille rencontre un jeune homme qui l'aime. A l'été, les deux amants se sont épris à la passion. A l'automne, le jeune homme se lasse de l'intrigue. Pendant l'hiver, la jeune fille se désole d'avoir été abandonnée.

Les décors ont été réduits à l'extrême. Devant un rideau bleu, on place un petit arbre tantôt vert, tantôt fleuri, tantôt doré, tantôt saupoudré de neige. Cela suffit pour évoquer les quatre saisons. Sur une musique empruntée à Schubert, à Chopin et à Tchaïkowsky, Mlle Emmy Magliani, dont la technique est chaque jour plus brillante, et M. Jean Fazil, svelte et alerte cavalier, miment délicatement ce petit drame courant et toujours pathétique.

Nous sommes sur un tout autre plan avec *Gonzague* dont la verve continue produit un effet irrésistible. Il est très rare de rencontrer des ouvrages gais de cette sorte. L'opérette-bouffe de MM. René Kerdyk et Jacques Ibert, d'après la comédie de M. Pierre Véber, a été jouée pour la première fois à Monte-Carlo sur la scène dirigée par M. René Blum. On est étonné qu'une comédie lyrique d'une inspiration aussi joyeuse et d'une réussite aussi entière n'ait pas encore été représentée à Paris.

M. René Kerdyk est un écrivain de la lignée de Jules Laforgue et de Jean de Tinan. Il a le tour fin, libre, aisé, de ses prédécesseurs. D'une plume effilée, il trace des vers aux rimes folles, où il se moque de tout, de tous et de lui-même. Il a je ne sais quelle négligence d'artiste précieux, quelle désinvolture d'homme raffiné. Parmi nos jeunes poètes, il a su se composer la personnalité la plus attrayante. Récemment encore, ses dons d'invention ont été mis en lumière dans *Beach,* divertissement chorégraphique exécuté aux Ballets russes de Monte-Carlo, et dans *l'Œuf de Colomb,* petite pièce en vers, débordante de fantaisie et d'esprit, qui nous a été révélée par le Théâtre-Français.

Le court vaudeville de M. Pierre Véber, grand praticien du théâtre, offrait aux adaptateurs une situation comique, originale et des mieux venues. M. René Kerdyk en a fait une espèce de satire en action, où les mœurs bourgeoises d'il y a un demi-siècle sont malicieusement observées et raillées.

Gonzague est un famélique accordeur de pianos, d'ailleurs peu rompu à son métier. Ce soir, il y a grand dîner chez M. et Mme Mouchel. Il s'agit de présenter le vicomte de la Chambotte à Henriette Mouchel et d'arranger un mariage entre les jeunes gens. Il se fait tard. Les invités vont arriver. Gonzague n'a pas encore fini d'accorder le piano du salon. Il confie à la femme de chambre la tristesse qu'il éprouve à exercer une profession pour laquelle il n'est pas né. M. et Mme Mouchel interrompent la confession. Mme Mouchel est dans un grand embarras. Elle a invité M. et Mme Le Brizard. Or, le vicomte de la Chambotte, qu'elle espère comme gendre, a précisément pour maîtresse Mme Le Brizard. Au même moment, Henriette apporte une lettre. Le général Moreau s'excuse de ne pouvoir venir dîner. On va être treize à table ! Il faut à tout prix trouver un nouveau convive. Ce sera Gonzague. On le fera passer pour un marquis lithuanien qui s'adonne à la musique. On lui demandera de jouer les meilleurs morceaux de son répertoire.

Entrent M. et Mme Tuquet et leurs deux filles, Julie et Geneviève. Etrange petite créature que Geneviève. A propos du premier venu, elle vous fabrique un roman. Hier elle a rencontré un paveur. Elle a aussitôt imaginé que c'était un prince proscrit et qu'elle en était aimée. Arrivent le vicomte de la Chambotte, M. et Mme Le Brizard. M. le Brizard a un air tragique. Il a appris par une lettre adressée à son épouse et signée X... qu'il était trompé. Il ne songe qu'à découvrir l'amant de sa femme pour le tuer. Il ne soupçonne naturellement pas que la Chambotte puisse être coupable. Dans tout autre homme que se présente il croit voir celui qui le déshonore.

On annonce le président Bon. La femme du magistrat est souffrante. Elle ne peut venir dîner. Trouble. On va être encore treize à table ! M. Mouchel fait savoir avec brusquerie à Gonzague qu'il n'est plus invité à dîner. Mais un familier de la maison, maître Pommé, a amené pour le repas un oncle anglais. On réinvite au plus vite Gonzague. Avant de servir le potage, on prie Gonzague de confirmer les prouesses de pianiste qu'on lui prête. Le faux marquis ne sait rien de la musique, ne joue d'aucun instrument. Il frappe au hasard les touches du clavier et prétend qu'il interprète un prélude de sa composition. Les dames s'extasient. Geneviève reconnaît en Gonzague l'accordeur de piano de la pension où elle achève ses études. N'est-ce pas parce qu'il l'aime que ce marquis s'est déguisé en accordeur de piano ? De son côté, M. Le Brizard est convaincu que Gonzague est l'amant de sa femme. Il provoque en duel le malheureux et déclare à Mme Le Brizard : « Tremblez ! Je sais. » Mme Le Brizard tombe en pâmoison. Elle implore qu'on la laisse seule au salon.

On est de nouveau treize à table ! Gonzague ne sera décidément pas introduit dans la salle à manger. Il est obligé de tenir compagnie à Mme Le Brizard. Pour s'en consoler, il boit du vin de Champagne. Légèrement gris, il fait sa cour à Mme Le Brizard et se jette aux genoux de la coquette. Survient le mari qui s'écrie : « Mille dieux! Je le tue. » Mme Le Brizard affirme que Gonzague la suppliait de s'entremettre en sa faveur pour obtenir la main d'une jeune fille. M. Le Brizard s'écrie : « C'est faux ! D'abord, qui est la jeune fille ? » Geneviève s'avance et dit : « Moi ! » On célébrera donc les fiançailles de l'accordeur de piano et de la petite fille romanesque. Tous reviennent à table. Gonzague pourra enfin faire bombance.

Il n'était vraiment pas possible d'écrire une partition suivie sur cette action capricieusement emmêlée et intriguée. M. Jacques Ibert a laissé la plus grande part au dialogue parlé. Il n'a composé pour cette farce que neuf morceaux détachés d'une franche gaîté. Dans un bref prélude atonal il nous a dépeint l'accordeur besogneux et ignare. Gonzague nous exprime sa détresse dans une valse pittoresque: « J'ai pris cette profession. » Dans un terzetto d'allure rossinienne, M. Mouchel, sa femme et sa fille se désespèrent à l'idée d'être treize à table. Geneviève soupire un air alambiqué et réjouissant, où percent des allusions parodiques à *Faust,* à *Carmen* et jusqu'à une mélodie de M. Reynaldo Hahn. Sur des vers malignement pastichés de Verlaine, Gonzague nous fait entendre une autre valse de forme viennoise: « Je suis parti, pauvre orphelin... » Le Brizard et sa femme se disputent en un duo d'une touche facile et hardie. Mme Le Brizard débite trois couplets d'un fox-trot. Suit un duetto plein de traits imprévus entre Gonzague et Mme Le Brizard. Un finale, aux harmonies recherchées, allégrement traité, couronne le tout.

L'ouvrage est instrumenté avec la plus délicate entente des timbres de l'orchestre. Cette musique est si directe, si impétueuse qu'elle semble avoir été improvisée. La méthode de M. Jacques Ibert n'est pourtant pas expéditive. En réalité, le moindre détail curieux a été calculé et agencé à loisir. Chaque page, d'une conduite très sûre, est semée de trouvailles et de surprises, ornée d'une grâce raffinée inimitable. Le compositeur a atteint un tel point d'avancement qu'il lui est permis de bouleverser les règles apprises. En bref, la partition de *Gonzague* est de la meilleure veine et forme comme le pendant de cet autre petit chef-d'œuvre d'humour musical : *Angélique.*

Mme Germaine Labaye a peint les maquettes du décor et des costumes avec un art savoureux et inattendu. Sur le mur vert d'eau, chaque personnage, énergiquement croqué et « typé », se profile avec un relief saisissant.

La distribution ne laisse absolument rien à désirer. Mlle Madeleine Sibille, qui fut une Brangœne d'exception dans *Tristan,* est devenue une Mme Le Brizard, aux yeux charbonnés et passionnés et au fier maintien. Mlle Mireille augmente encore son aimable ascendant. Elle a fait de Geneviève une jeune fille menue, dont la tête ébouriffée et la voix pointue sont d'un oiseau. Elle chante du bout des lèvres, file les notes hautes d'un organe sinueux et mourant et renchérit spirituellement sur chaque indication de la comédie. Les éléments de son interprétation subtile sont merveilleusement en place. Mme Jane Morlet incarne avec pompe et autorité Mme Mouchel. M. Pierre Dux, de la Comédie-Française, dessine avec ampleur et vie le visage insouciant et jovial de Gonzague. Il communique à toute la pièce un mouvement endiablé. Il s'est rarement signalé avec cet éclat de talent. Un chanteur des plus estimables, M. Félix Bellet, s'est révélé acteur comique de premier rang. Il fait du rôle de M. Le Brizard une création hors de pair. Tous les autres rôles sont remplis avec jeunesse et flamme par Mlles J. Augé, Paulownia, Bella Franck, Maltès, Fleury, MM. Mourier, Ed. Rousseau, Chauvet, Domnier, Pommé, Héral et Nègre. Le vrai du caractère de chaque personnage est habilement observé et dégagé. M. Eugène Bigot conduit l'orchestre avec la plus engageante maîtrise.

J'avoue n'avoir goûté qu'imparfaitement la remise à la scène du *Lac des cygnes.* La musique de Tchaïkowsky, si adroitement qu'elle ait été conçue pour la danse, est d'une bien piètre inspiration. On ne s'explique pas que M. Strawinsky témoigne de son zèle le plus brûlant en faveur d'un musicien si banal, si fade. Seule, la chorégraphie de Marius Petipa et Léon Ivanoff offre un véritable intérêt. Elle a été rétablie dans sa pureté par M. Serge Lifar. Le jeune maître de ballet a été aidé en cela par Mmes Kchesinska, Tréflova, Preobrajensky et Egorova, qui furent, en Russie et à l'étranger, les meilleures interprètes du *Lac des cygnes.*

A l'instar de Mlle Nemchinova, qui avait reconstitué, il y a cinq ans, *le Lac des cygnes* sur le théâtre des Champs-Elysées, M. Serge Lifar n'a conservé que le deuxième acte du divertissement primitif. Il s'est contenté d'y adjoindre quelques variations du troisième acte. Les scènes ont été assemblées sans trop d'ordre. Elles sont dans la nuance exacte de *la Princesse Cygne.* Mais Mmes Nijinska et Rubinstein avaient plus ingénieusement agi en n'utilisant que la musique de Rimsky-Korsakov.

Paré de la toque à plumes et du pourpoint de velours de Roméo, M. Serge Lifar figure le prince amoureux d'une ingénue, qui a été métamorphosée en cygne grâce aux maléfices d'une sorcière. Il fait applaudir sa virtuosité et son style. Mlle Bardain, qui n'est âgée que de quinze ans, paraît la digne héritière de Mlle Zambelli et met en lumière ses dons charmants. Sa culture est déjà perfectionnée. Mlles Semenova, Tarakanowa, Vinogradova, Roudenko, Moulin et Flotat ont, chacune, leur qualité distinctive.

Après cette démonstration de danse classique M. Félix Parnell nous a initiés aux danses populaires de Pologne. Dans cinq tableaux chorégraphiques successifs, il a fait admirer son ironie, sa fougue et son originalité. Il se laisse diriger par les instincts de sa race et ne fait que fort peu appel aux principes d'école. Mlle Zizi Halama, qui a de la beauté et du mordant, lui donne la réplique avec feu. Les autres membres de la troupe enchantent par leur entrain. On désirerait seulement que la musique, qu'ils traduisent plastiquement, fût d'une essence plus riche, d'une facture moins usée. Les noms de Chopin et de M. Szymanowski sont, dirait-on, au programme par accident. D'autant que la mazurka de Chopin est fâcheusement instrumentée. M. Jerzy Sillich, excellent chef d'orchestre, se dépense de toute sa foi. M. Félix Parnell fait penser à un Balieff, qui serait devenu maître de ballet.

La Société française radio-électrique a bien fait les choses. Dans le laboratoire théâtral qu'elle a installé sur la scène de l'Opéra-Comique, elle n'a pas affiché de pédanterie. Elle ne s'est occupée qu'à distraire et égayer son monde. C'est peut-être dans cet agréable sens que la prochaine « Saison de Paris » devra être orientée.

HENRY MALHERBE.